



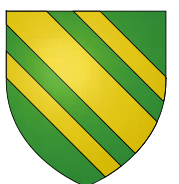
SANT JULIAN DEL PIÒG

Saint-Julien du Puy

Bulletin municipal | 2023



Toute l'actualité de la commune sur
www.saintjuliendupuy.com



Editorial du Maire	3
L'équipe municipale et les commissions	4
Comptes-rendus des conseils municipaux	6
Finances communales 2022	8
Location des salles communales	9
Local livres	9
Recensement	9
Randonnée	10
Déchets organiques de cuisine	11
Repas du 14 mai 2023	12
Démarchages à domicile	12
Agenda des manifestations	12
Wifi@SaintJulien	13
Olympique Montdragon St-Julien	13
Badminton FJEP	14
SIRP	14
Rustines et buissons noirs	14
Comité des Fêtes	15
Détente et Loisirs	16
Amicale des chasseurs	16
APE Les écoliers du Dadou	17
Attelage Passion Handicap	18
La Relève	19
État civil	20
Coupon réponse newsletter	20



Directeur de la publication :
Serge FAGUET

Comité de rédaction :
Conseil municipal

Crédits photo :
CREAJ Graphique
Mairie de Saint-Julien du Puy

Conception et impression :
CREAJ Graphique - 81360 Montredon-Labessonnié
www.creajgraphique.com



Mairie

📍 573 route de La Bartelle - 81440 ST JULIEN DU PUY

📞 05 63 42 00 18 / 06 25 92 92 30 (urgence)

✉️ mairie@saintjuliendupuy.fr

💻 www.saintjuliendupuy.com

Horaires d'ouverture : Lundi de 10h à 12h
et de 14h à 18h30 - Mercredi de 14h à 19h30
Vendredi de 16h à 18h

Secrétaire : **Laura MAECHLER**

Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout



📍 Maison du Pays - 81220 SERVIES

📞 05 63 70 52 67

✉️ contact@cclpa.fr

💻 www.cclpa.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Déchetterie de Lautrec



📍 Route de Puycalvel

📞 05 63 71 10 14

Horaires d'ouverture : Mercredi et Samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Déchetterie de Graulhet

📍 11 Boulevard du Docteur Pontier

📞 05 63 34 47 77

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi
de 8h à 12h et de 14h à 17h50

Sous-Préfecture de Castres



📍 Boulevard Georges-Clémenceau

📞 05 63 45 61 61

📞 24h/24 : serveur vocal au 3400

pour certificat d'immatriculation, permis de conduire,
carte nationale d'identité et passeport

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h ou sur rendez-vous

💻 **Pour toute demande de carte grise
ou de permis de conduire : www.ants.gouv.fr**

Chères Saint Juliennes, chers Saint Juliennois,

C'est avec plaisir que je vous adresse ce mot pour vous informer des actions du conseil municipal. Nous avons à cœur de travailler dans l'intérêt général de notre commune rurale, en tenant compte de ses spécificités et de ses atouts.

Nous avons également la volonté de communiquer avec vous de manière franche et transparente. C'est pourquoi depuis 2014, nous avons mis en place plusieurs outils de communication, tels que le site internet de la mairie et avons ajouté sur ce bulletin municipal absolument toutes les décisions prises par le conseil municipal. Tous les Saint Juliennois qui s'intéressent depuis longtemps à la vie communale savent que la mairie est à leur disposition pour leur apporter des informations complémentaires si nécessaire mais aussi pour recevoir vos suggestions, vos remarques, vos questions ou vos doléances.

Ce nouveau numéro du bulletin municipal retrace les réalisations accomplies au cours de l'année écoulée. Malgré les difficultés, le conseil municipal a poursuivi son action au service de notre commune rurale, en veillant à préserver son cadre de vie, son dynamisme et sa solidarité.

Parmi les réalisations marquantes, je peux citer :

- La création d'un nouveau bâtiment adossé à la salle polyvalente :
 - rangement pour accueillir le matériel communal et associatif ;
 - toilettes accès grande salle et toilettes accès parking ombrières ;
 - local d'accueil pour le matériel de foot handi.
 - local coin lecture avec parking et accès handi.
- L'organisation du repas de la commune qui a été un beau moment de partage.
- L'installation de pompe à chaleur à l'école, qui contribue à réduire la facture énergétique de la commune et à améliorer les conditions de vie des élèves.
- Le renforcement de la sécurité routière, avec la création d'un cheminement piéton et l'aménagement d'une zone de retour pour les bus scolaires, qui assurent une meilleure protection des piétons, des cyclistes et des enfants.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif et collaboratif, qui implique le conseil municipal, les associations éducatives, culturelles, sportives et festives, et les partenaires institutionnels. Je tiens à remercier tous ceux anciens et nouveaux qui s'impliquent dans ces associations dont le seul but est de contribuer au dynamisme collectif.

Nous sommes à votre écoute et continuerons à agir avec vous pour l'avenir de notre commune.

Nous allons devoir réhabiliter le système d'assainissement collectif. Dans un premier temps, l'entreprise étudiée réalise un diagnostic afin d'adapter les travaux à l'évolution de la population et aux techniques de traitement adéquates. Nous serons accompagnés dans les démarches et le financement par l'agence de l'eau Adour Garonne et par le département.

Je vous remercie de votre confiance et de votre participation à la vie cordiale de la commune. Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal et une excellente année 2024.

Serge FAGUET



Maire
Serge FAGUET



1^{re} adjointe
Magali CENDRES



2^e adjoint
Christian BARDOU



3^e adjoint
Thierry PUECH

Les conseillers



Sébastien MAIO



Alain BONNET



Angélique LAFON



Alizée BOUVRON



Carole SALORT



Eric MAZARS



Jean ROUANNE

Maire

Serge FAGUET

📞 06 25 92 92 30

1^{er} Adjointe au Maire

Magali CENDRES

📞 06 22 86 89 29

Suppléante du Maire

Vice-Présidente de la commission finances

2^e Adjoint au Maire

Christian BARDOU

📞 06 70 52 61 16

Vice-Président de la commission urbanisme,
voirie, travaux et assainissement

Président du SIRP

3^e Adjoint au Maire

Thierry PUECH

📞 06 83 05 61 67

Responsable de la gestion des salles communales

Vice-Président de la commission associations
et gestion des salles communales

**DÉLÉGUÉS AU SEIN DES COMMISSIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LAUTRÉCOIS PAYS D'AGOUT**

Economie / ZAE

Carole SALORT

Petite Enfance

Angélique LAFON

Culture et Patrimoine

Alizée BOUVRON

Enfance, Jeunesse et Sport

Sébastien MAIO

EHPAD

Jean ROUANNE

Matériel et Espaces Verts

Thierry PUECH

OM et Environnement

Alain BONNET

Tourisme et Aquaval

Magali CENDRES

Urbanisme et SPANC

Serge FAGUET

Voirie

Eric MAZARS



ZAE : Zone d'Activité Économique.

EHPAD : Maison de Retraite « La Grèze » à Montdragon.

OM : Ordures Ménagères.

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Samedi 14 janvier 2023



- **L'extension du réseau d'assainissement vers le lotissement de « La Pauquié »** ne débuteront qu'après accord du permis d'aménager et le début du chantier.
- **Le repas pour les habitants et contribuables de la commune** sera organisé le 14 mai 2023.
- **La mesure du gisement éolien** sera réalisée sur la commune.

Lundi 6 mars 2023



- **L'étude du gisement éolien** est abandonnée.
- **La licence IV de débit de boisson acquise gratuitement** est mise à disposition de l'association « agir » sous contrôle de Mme Lucille Montadat agréée.
- **Le schéma communal d'assainissement collectif** sera actualisé avec l'appui de la SATESE. Le diagnostic et les travaux seront subventionnés à 80%.
- **Les tarifs de la redevance pour l'assainissement collectif** restent inchangés part fixe 52€ part proportionnelle 0.60€/m³.
- **Les devis pour les caméras de vidéosurveillance** sont jugés trop élevés.
- **Une étude de sol et une division en parcelle** sera réalisée sur la parcelle Fau lors de la réalisation de l'extension du réseau d'assainissement.
- **La mairie réfléchira avec le Foyer des Jeunes à la création, au financement et à l'utilisation d'un terrain de Padel.**

Jeudi 13 avril 2023



- **Les comptes administratifs et les budgets primitifs** sont adoptés (voir pages suivantes).
- **Les taux d'imposition des taxes directes de la commune** demeurent inchangés (comparatifs pages suivantes).
- **Suite au changement de locataires les loyers communaux sont revalorisés** : T1 380€ ; T1bis 400€.

- **Subventions accordées** : ADMR 350€ ; ACPA chenil 341.25€ ; FNACA 50€ ; FJEP 350€ ; Détente et Loisirs 450€ ; Wifi@StJulien 350€ ; OMSJ 350€ ; ACCA chasse 450€ ; Rustine et buisson noir 450€ ; La Relève 450€.

- **Le projet de financement du renouvellement énergétique de l'école** sera financé à 50% par l'état (3920€) ; 30% le département (2352€) et 20 % (1568€) par la commune.

- **La révision des baux emphytéotiques des ombrières** est validée : 2x 2566€.

Vendredi 21 juillet 2023



- **L'appartement T1 est loué** à M. Serrato, le logement T1bis est loué à M^{me} Capdevielle.
- **Avis favorable** sur le projet de révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Dadou.
- **La prestation de révision du schéma directeur d'assainissement communal et diagnostic approfondi des réseaux existants** est confié au bureau d'étude Etudéo.
- **Les conventions de mise à disposition des équipements sportifs** avec Trifyl et le Castres Handisport est renouvelé.
- **Le conseil municipal appuie la demande de création d'un arrêt du bus collègue** à La Pauquié.

Lundi 18 septembre 2023



- **Une procédure de réaménagement du cimetière** de Saint Julien village sera engagée.
- **Pour aménager l'arrêt de bus à La Pauquié**, il sera réalisé un busage pour créer un cheminement piéton protégé par des potelets en bois et une zone de retournement. Une nouvelle signalisation et un lampadaire photovoltaïque seront mis en place.
- **L'élaboration du plan communal de sauvegarde** est confié à la société Auxilium.
- **3 modifications budgétaires sont adoptées** : transferts de dépense et recettes entre articles du budget sans changer le résultat.

- **Les salles communales seront mises à disposition** d'associations extérieures (école de rugby Graulhet, badminton et basket Réalmon). La mise à disposition est fixée à 600€ par an. Tout trimestre commencé est dû. Les associations festives, éducatives, culturelles, sportives de Saint Julien demeurent prioritaires.
- **L'entrée du parking des ombrières** sera goudronnée. Un portique limitant la hauteur à 2.20 mètres sera installé afin de prévenir tout dommage aux structures des ombrières.
- **Saint Julien du Puy voit son environnement cumuler les installations à risque** (trifyl, occitanis, epc France). Le conseil municipal émet un avis favorable avec réserve pour le projet d'installation de production de vapeur Weishard / Engie à partir de combustibles solides de récupération.
- **L'avenant à la convention VIGIFONCIER** par rapport aux frais pour demande de préemption n'est pas adopté.

Lundi 9 octobre 2023



- **Les travaux d'aménagement piéton et bus de La Pauquié** sont attribués à l'entreprise Gasc pour les travaux publics, entreprise Signaux Girod pour la signalisation, entreprise Genoudet pour le lampadaire. Pour un Total de 37940€, une subvention de 30% au titre des amendes de police est demandée au département soit 11382€.
- **Les travaux de goudronnage à l'entrée du parking** sont attribués à l'entreprise Ginestet TP pour un montant de 5974€.

Mardi 12 décembre 2023



- **Tarifs de la redevance assainissement pour 2024** : Abonnement : 65€ consommation : 0.75€/m³.
- **Tarifs de la redevance assainissement pour 2024** : Abonnement : 65€ consommation : 0.75€/m³
- **Transfert du Chemin de Briussel** à la CCLPA.
- **Renouvellement de la convention de service RGPD** avec l'Association des Maires et Elus Locaux du Tarn pour 3 ans au tarif de 253€

- **Transfert du Chemin de Briussel** à la CCLPA.
- **Le tarif de location de la petite salle est fixé à 90€ pour 24h. La grande salle ne sera plus louée aux particuliers.** Elle reste gratuitement à disposition des associations culturelles, éducatives, sportives et festives communales. La grande salle est louée sous convention aux mêmes types d'associations extérieures, sous condition de disponibilité.
- **DM3_COM : Chemin de La Revelle**

Imputation	Montant
21/2111/OPNI	1,00€
041/2111/OFPI	248,00€
041/1328/OFPI	248,00€
Total	497,00€

Crédits à réduire :

Imputation	Montant
23/231/101	497,00€
Total	497,00€

- **DM2_ASS - amortissement des travaux de raccordement sur 5 ans soit 6 380€/5 = 1276€/an pour les raccordements réalisés en 2022 :**

Comptes dépenses :

Imputation	Ouvert	Réduit
042/6811	1276,00€	
023/023		1276,00€
Total	1276,00€	1276,00€

Comptes recettes :

Imputation	Ouvert	Réduit
021/021/OPFI		1276,00€
040/28158/OPFI	1276,00€	
Total	1276,00€	1276,00€

- **La fongibilité des crédits pour 2024** : la fongibilité des crédits est renouvelée pour l'exercice budgétaire et comptable communal 2024.
- **Zones d'accélération des Energies Renouvelables** : concertation ouverte jusqu'au 22 décembre 2023. Les modalités de concertation sont affichées en mairie et sur le site Internet de la mairie.
- **Enquête publique « installation de production de vapeur à partir de combustibles solides de récupération »** : l'enquête n'a vu la fréquentation d'aucun membre d'association.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022


 **Les dépenses de fonctionnement*** (en €/habitant)

	Commune	Département	Région	National
Charges générales	80	155	280	251
Charges de personnel	49	168	280	241
Charges de gestion courante	275	168	182	184
Charges financières	2	6	14	17
Charges exceptionnelles	0	3	5	5


ST-JULIEN DU PUY

Population : 452

Régime fiscal :
Communes
de 250 à 500
habitants

 Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

- Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
- Les charges de personnel (salaires et charges sociales).
- Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...).
- Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...).
- Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

Dépenses de fonctionnement : 218 244,91€ | Dépenses d'investissement : 168 791,92€

*Comparatifs à la moyenne des communes de moins de 500 habitants.

 **Les taxes directes locales***

	Taux Saint-Julien	Taux moyen CCLPA	Taux moyen département
Taxe foncière bâti	6.66	11.54	14.7
Taxe foncière non bâti	58.60	52.72	63.2
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	20.21	21.20	4.5
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	10.28	13.40	10.1

 **Produits des taxes directes locales**

	Produits 2023
Taxe foncière bâti	112 374€
Taxe foncière non bâti	29 417€
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	3 617€
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	3 999€
TOTAL	149 407€


 **Balance**

	Dépenses	Recettes	Résultat par section
Fonctionnement	218 244,91€	296 289,32€	78 044,41€
Investissement	168 791,92€	216 081,26€	47 289,34€

Résultat net de l'exercice 2022 : 125 333,75€ | Résultat de clôture en 2021 : 677 340,59€
Part. affectée à l'inv. en 2022 (art. 1068) : 166 868,31€ | Résultat de clôture en 2022 : +635 806,03€

TARIFICATION

LOCATION
DES SALLES
COMMUNALES

Les salles communales sont à disposition des habitants de Saint-Julien du Puy et Montdragon selon la tarification ci-dessous :

- **Salle communale (foyer) :** 90€ pour 24 heures et 120€ pour 48 heures.



- **Salle de sport (gymnase) :** réservée aux associations.



Elles sont également à disposition gratuitement pour les associations culturelles, éducatives, sportives et festives communales. La salle communale (foyer) est à disposition des associations extérieures à 50€ la demi-journée ou 80€ la journée. Le gymnase est loué sous convention aux mêmes types d'associations extérieures, sous condition de disponibilité.

LOCAL LIVRES

PRENEZ, LISEZ,
DONNEZ
ET PARTAGEZ...

Depuis le 8 juillet 2023, le local est en accès libre le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h. Tous les livres sont les bienvenus, pourvu qu'ils soient en bon état et pour tous publics. Un grand merci aux membres de la commission culture pour leur implication dans la mise en place et la gestion du local.



OBLIGATOIRE

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT

Dès l'âge de 16 ans (filles et garçons), présentez vous en mairie, muni de votre carte d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile. Vous aurez besoin de votre attestation de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (BAC, permis de conduire...).

RANDONNÉE

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE !

Ce sentier vous emmènera sur les hauteurs de Saint-Julien du Puy et de Montdragon, marqués au nord par la plaine du Dadou et au sud par un relief collinaire qui adopte un environnement agricole vallonné empreint de sérénité et de calme.

Votre itinéraire :

- Distance : 10,3 km
- Durée : 3h30
- Dénivelé cumulé : +250 m.
- Alt min. : 187 m. / Alt max. : 302 m.
- Difficulté : facile
- Balisage : jaune

Un peu d'histoire... Au XIV^e siècle, le territoire de Saint-Julien du Puy était situé au nord de la vicomté de Lautrec. Il était formé de quatre paroisses rurales : Saint-Julien, Saint-Salvi de Sérail, Saint-Etienne d'Artoul et Sainte-Cécile de Lastourges. Une partie du village de Saint-Julien du Puy a été construite avec les pierres de l'ancien château qui dominait la ligne de crête. Il est



probable que la fortification fut démantelée sous l'ordre de Richelieu lors des guerres de religion. L'implantation du village est facilitée par une veine d'eau qui alimente un talweg* sur lequel est creusée une série de puits. L'abondance d'eau a permis l'aménagement d'une petite retenue à usage d'abreuvoir et de lavoir.

* Ligne de pente joignant les points les plus bas d'une vallée.



DÉCHETS ORGANIQUES DE CUISINE AU 1^{ER} JANVIER, ILS SE TRIENT AUSSI !

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques doivent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'oeuf, os, marc de café, sachets de thé...

2 SOLUTIONS INDÉPENDANTES POUR TRIER ET VALORISER SES BIODÉCHETS

Le composteur individuel ou partagé : si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes, continuez !

La collecte en sacs orange : ces sacs sont à votre disposition à la mairie ainsi que des bio-seau. Une fois le sac rempli, fermez-le hermétiquement et déposez-le dans le bac d'ordures ménagères avec les autres sacs poubelle.



QUE DEVIENNENT LES BIO-DÉCHETS ?

Les biodéchets collectés en sac orange sont acheminés avec les sacs-poubelle dans l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil.

En entrée de l'usine, les sacs orange sont séparés par tri optique et ouverts.

Grâce à la méthanisation, les biodéchets sont doublement valorisés : ils produisent du biogaz, avant de devenir du compost.

Le biogaz est purifié, puis injecté dans le réseau de gaz et le compost est utilisé par la filière agricole.

FINANCEMENT

RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE

Ci-dessous, le plan de financement pour la rénovation thermique de l'école primaire publique :

- Etat (DETR 2023) : 2 352€ soit 30%.
- Département du Tarn : 2 352€ soit 30%
- Commune : 3 136€ soit 40%.



REPAS DU 14 MAI 2023

UNE AMBIANCE
CHALEUREUSE

Le Conseil municipal a eu le plaisir de réunir une centaine d'habitants et propriétaires dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Le repas a été préparé et servi par un traiteur de Castres.



À NOTER

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- **Samedi 23 mars** : soirée Saint-Patrick avec le groupe 007LTE organisée par le Comité des Fêtes.
- **Mercredi 8 mai** : cérémonie en hommage aux Anciens Combattants.
- **Dimanche 19 mai** : 16^e rallye régional Val Dadou et 2^e VHC organisée par Auto Sport Passion.
- **Samedi 8 juin** : soirée Bodega organisée par l'Amicale des Chasseurs.

DÉMARCHAGES

RESTEZ VIGILANTS

Il est important de rester vigilant face aux démarchages. Si un commercial se présente chez vous au nom de la mairie, il utilise une méthode trompeuse voire frauduleuse. La mairie ne soutient jamais un démarchage commercial.

Quelques conseils en cas de doute :

- Demandez à voir une pièce d'identité et une carte professionnelle. Vérifiez que le nom et la photo correspondent bien à la personne qui se présente chez vous.
- Ne donnez jamais d'informations personnelles ou bancaires à un inconnu.
- Ne signez aucun document sans avoir pris le temps de le lire attentivement et de comprendre les termes du contrat.
- Si vous avez un doute sur la légitimité du commercial, n'hésitez pas à contacter la mairie ou appeler la gendarmerie.

Il est également important de prévenir vos voisins et amis de cette tentative de fraude. Vous pouvez leur transmettre ces conseils pour les aider à se protéger contre les démarchages frauduleux.



WIFI@SAINTJULIEN

UN ÉTÉ COMPLIQUÉ

L'été 2023 nous a causé du souci avec ses températures élevées et nous avons craint pour les contraintes qui ont été imposées à nos installations, armoires, routeurs, cartes électroniques et autres. La maintenance n'a pas été excessive hormis peut être pour les routeurs « tplink » qui sont le point faible de l'installation, 20 à 25 ont nécessité des interventions sur site ou par téléphone cette année.

Un orage, le 19 juin, a provoqué l'incendie d'un transformateur EDF, près de notre relais qui s'est trouvé sans alimentation électrique pendant 3 jours.

Autre opération préventive, une baisse de performance sur un segment du réseau nous a amené à renouveler un gros, (et cher) routeur « Mikrotik ». Ce dernier en place, l'élément changé servira de solution de secours.

L'association s'est associée à 2 autres associations pour mutualiser les dépenses d'abonnement aux fournisseurs d'accès obligatoires que sont IMS, le RIPE et certains investissements matériels dont ce Mikrotik.

Le conseil d'administration de l'association avait décidé d'organiser cette année une assemblée générale plus conviviale et festive. Cela a eu lieu le 15 septembre et a

permis des échanges cordiaux et constructifs entre les membres du conseil et les adhérents.

Aujourd'hui, nous sommes stables en nombre d'adhérents, 117 adhérents à ce jour et un nouveau branchement à faire pour un futur abonné.

Donc nous ne perdons pas d'adhérents.

Le projet fibre optique apporte une nouvelle technologie à notre région et cela est plutôt positif pour l'avenir mais ce progrès ne sera validé que lorsque il répondra aux attentes culturelles, sociales et financières de la population.

Aujourd'hui, nous pensons que WIFI@STJULIEN est en adéquation avec ces attentes.

■ RAPPEL ADHÉSION À WIFI@SAINTJULIEN

Droit d'entrée et frais d'installation	200€
Cotisation mensuelle	12,50€

CONTACTS TECHNIQUES

Marc 06 09 89 66 40 • William 06 20 60 02 70
Mathieu 06 16 48 83 48

OLYMPIQUE MONTDRAGON SAINT JULIEN DU PUY

UN MAINTIEN DES EFFECTIFS DIFFICILE

Les années post COVID se suivent et se ressemblent...

Difficile de mobiliser des joueurs pour les différentes équipes de notre club. Que ce soit en loisirs le vendredi soir où l'on a désormais du mal à trouver des équipes à affronter amicalement ou même des joueurs pour compléter l'effectif ou bien que ce soit le dimanche matin en foot à 7, nos effectifs ont du mal à se maintenir...

Heureusement que nos jeunes joueurs sont en entente avec les clubs du canton pour parvenir à « monter » des équipes dans les différentes catégories.

Dans ces nouvelles périodes de vie numérique, si vous souhaitez retisser un vrai lien social en présentiel,

n'hésitez pas à vous rapprocher de nos terrains pour encourager nos joueurs et pourquoi pas chausser les crampons ou encadrer les plus jeunes !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétaire du club (coordonnées ci-dessous).

En attendant, l'ensemble des membres du club de foot de Montdragon Saint Julien du Puy vous souhaite une belle projection sur l'année 2024.

Sportivement vôtre.

CONTACT

Pascal GONCALVES au 06 11 23 73 44
foot.omsj@gmail.com

FJEP

BADMINTON POUR TOUS LES NIVEAUX

Nous souhaitons la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre pour pratiquer le badminton dans une ambiance détendue et conviviale.

Jeu pour tous niveaux : rendez-vous le mardi soir à partir de 19h30 au gymnase de la Bartelle. Un tournoi annuel permet de rencontrer les clubs de badminton alentours environ 2 fois par mois.

Au plaisir de vous accueillir au sein du club, et en attendant, nous vous souhaitons une très bonne année.

CONTACT

Maxime FERNANDEZ au 06 78 85 18 90
Florent LE GALLIC au 06 69 09 34 84



SIRP

30 ANS !



Les fondateurs et Président.e.s successif.ves du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP) Montdragon - St-Julien du Puy - Laboutarié qui a fêté cette année ses 30 ans. Les élus ont tenu à remercier M^{me} Jocelyne CROS pour son dévouement, ses compétences et ses qualités humaines pendant les nombreuses années où elle a exercé comme secrétaire du SIRP.

RUSTINES ET BUISSONS NOIRS

UNE ANNÉE COMPLIQUÉE

Pour les rustiniens encore une année compliquée... Nous avons du mal à recruter des nouveaux membres alors que tout le monde est bienvenue : de tout âge, tout sexe, tout niveaux, en électrique, en musculaire... l'essentiel est de rouler le dimanche matin, chacun à son rythme comme il veut...

Notre rando annuelle de fin août a été encore compliqué avec cette satané météo ! Une averse matinale a fichu tout en l'air... Du coup, pas grand monde sur nos parcours que nous avons mis en place à grand coups de rubalises et panneaux. Je remercie la petite quinzaine de membres pour leurs implications. On fera mieux la prochaine fois.

Je vous incite à venir nous rejoindre pour que l'association « Rustines et Buissons noirs » perdure...

CONTACT

Sébastien MAIO au 06 62 46 49 47
ou sebastien.maio1971@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

21^E ANNÉE D'EXISTENCE !

Forts de nos 47 adhérents, nous pouvons entamer sereinement notre 21^e année d'existence...

Cette année a vu le renouvellement du bureau avec la création notamment d'une coprésidence Anthony MAIO et Mathieu LOMBARDI ; Trésorier : William MAIO ; vice-trésorier : William Puech ; secrétaire : Chantal DALBIN ; vice-secrétaire : Alix Besson et une commission communication : Ivana MAIO, Justine ASTRUC et Julie DALBIN

Cette année, nous avons décidé de nous réunir le temps d'un week-end de juin, dans le Lot à Saint Gery-Vers au camping La Chêneraie pour partager un grand moment d'amitié entre pétanque, canoé et balades. Tout le monde a été ravi et souhaite bien sûr renouveler de pareils moments.

Nous vous avons présenté 4 manifestations cette année :

La soirée St Patrick de mars tant attendue a enfin pu avoir lieu et a réuni de très nombreux participants ! un franc succès !

En septembre, il y a eu la soirée concert en extérieur. Un changement a été amené dans le repas : frites saucisse, moules frites a remplacé le traditionnel plateau repas. Le temps clément a permis de nous y retrouver nombreux.

A suivi, la soirée théâtre. Elle réunit toujours un même nombre de fidèles.

Et enfin, pour clore l'année, au mois de novembre la traditionnelle soirée vin nouveau.



Pour cette année 2024 :

- **Samedi 23 Mars** : soirée St Patrick avec le groupe 007LTE.
- **Samedi 31 août** : soirée concert avec groupes à définir.
- **Samedi 23 Novembre** : soirée vin nouveau.

Un grand merci à vous Saint-Juliennois d'avoir participé cette année encore ! Merci à tous nos sponsors, merci à la société Occitanis.

Merci à la municipalité. Quelle facilité, quel gain de temps et d'énergie de pouvoir avoir tout notre matériel au même endroit dans le nouveau local de rangement mis à notre disposition.

Et pour la première fois depuis très longtemps, nous sommes très fiers de vous présenter notre carnet bleu et rose 2023 !

Bienvenue à :

Baptiste, né le 26 juin, fils de William & Amélie PUECH.

Merlin, né le 24 Juillet, fils de Mathieu & Maëlle LANCEPLAINE.

Catalina, née le 11 Novembre, fille de Kévin CINQUET & Nadège CHATILLON.

Félicitations aux heureux parents !

CONTACT

comstju81@gmail.com

 comite.saintjuliendupuy  comite_saintjulien



DÉTENTE ET LOISIRS

**L'ASSOCIATION S'AGRANDIT
AVEC DE NOUVEAUX ADHÉRENTS**

Toujours partants, nous sommes allés découvrir durant quelques jours : La Camargue (Aigues Mortes et Saintes Marie de la Mer), l'Espagne à Pineda de Mar et surtout, pour ceux qui ont osé, le voyage surprise aux Canaries sur l'île de Ténérife. Mais également des spectacles avec « Holiday On Ice » à Toulouse et un spectacle équestre à Saint Julien du Puy avec les Centaures du Temps.

Nous avons organisé un marché gourmand et un vide grenier en juillet.



La randonnée sur Saint Julien du Puy fin août n'a pas eu le succès habituel, faut dire que le beau temps n'était pas au rendez-vous. L'association des chasseurs de Saint Julien du Puy nous a préparé et servi 120 repas et cela dans une très bonne ambiance.

Bien entendu tout au long de l'année, les goûters sont présents (galette des Rois, Mardi Gras, Omelette...) ainsi que le repas annuel.



Côté gymnastique, toujours fidèles à Sandrine, nous nous retrouvons le mercredi dans une bonne ambiance. L'achat de « bosu » apporte concentration et équilibre.

CONTACT

mado.moine@gmail.com

Tél. 06 87 11 74 86

**AMICALE DES CHASSEURS
TOUJOURS AUSSI
PASSIONNÉS**

L'effectif est de 34 chasseurs. Nous avons une demande d'entrée de chasseurs des communes environnantes qui apprécient l'ambiance, la convivialité et l'organisation des battues au gros gibier. Le regroupement de Brousse, Moulayres et Saint Julien du Puy fonctionne à merveille.

Pour le moment les sangliers ne sont pas nombreux, les chevreuils sont présents et le petit gibier reste moyen.

Le repas de la chasse a été une réussite : 160 convives ont apprécié la soirée. Nous devons maintenir cette convivialité. L'amicale organise une soirée « bodega » le 8 juin 2024 à la salle de La Bartelle. Une soirée de feu avec banda et notre DJ Saint-Juliennois (Non Stop Music Show) et bien sur la restauration sur place avec tapas, viande au tourne broche et dessert et surtout boissons à « gogo ».

Nous comptons sur votre présence et nous reviendrons vers vous pour plus d'informations. Nous vous souhaitons une très bonne année.

CONTACT

Alain BONNET au 06 22 88 39 53

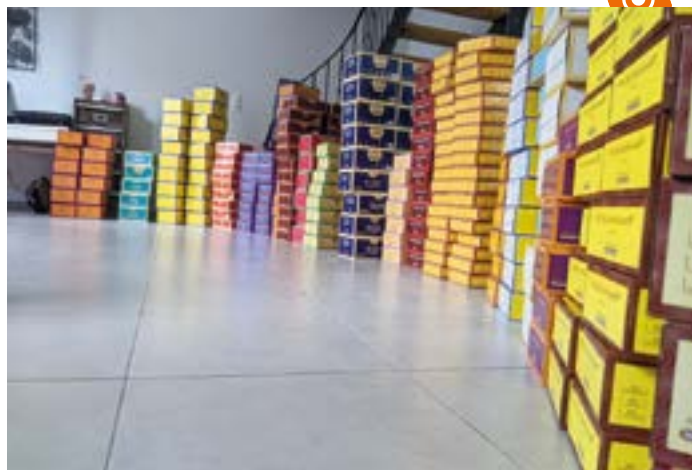


LES ÉCOLIERS DU DADOU

**DIFFÉRENTES ACTIONS
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

L'APE les Écoliers du Dadou est une association de parents d'élèves regroupant les écoles de Montdragon, Laboutarié et Saint-Julien-du-Puy, elle propose depuis 2017, différentes actions au fil de l'année dans le but de récolter des fonds destinés à financer des sorties, voyages, spectacles pour les élèves du RPI.

Pour l'année scolaire 2022/2023, nous avons proposé une commande groupée de biscuits Bijou, de chocolats et conserves de Noël, de plants de fleurs et de légumes en partenariat avec Méric Vert Nature, d'un objet décoré par les enfants et une tombola avec la tenue d'un stand lors de la foire de Montdragon, proposant des activités aux enfants. L'APE a également organisé le repas de fin d'année lors de la fête des écoles.



Avec les bénéfices de ces actions, nous avons pu offrir à tout le RPI un spectacle de Noël ainsi qu'un goûter. Le Père-Noël a également apporté un livre en cadeau à chaque enfant.



L'APE a participé au financement de la sortie de fin d'année de l'école de Montdragon, aux classes découvertes des écoles de Laboutarié et Saint-Julien du Puy et des transports en bus pour les différentes sorties. Nous continuons à mener à bien ces différentes actions pour cette année scolaire 2023/2024.

L'APE dispose d'une page Facebook « APE Les écoliers du Dadou ». Vous pourrez y suivre la vie de notre association, nos commandes groupées ouvertes à tous et les informations sur nos événements à venir.

Toute l'équipe de l'APE Les écoliers du dadou, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

**CONTACT**

lesecoliersdudadou@gmail.com

 APE Les écoliers du Dadou

ATTELAGE PASSION HANDICAP

UN SEUL MOT... PARTAGE



Nous sommes attachés à un certain nombres de valeurs que nous avons décidé de résumer en un seul mot : PARTAGE.

NOTRE MISSION :

- Journées découvertes de l'attelage à des personnes en situation de Handicap.
- Promouvoir et valoriser le handicap à travers le cheval par l'attelage.
- Aider nos membres en situation de handicap aux frais de déplacements routiers pour les concours de para attelage.
- Aider les membres en situation de handicap aux formations liées à l'attelage.
- Aider les membres accompagnants à des formations liées à l'attelage.
- Investir sur du matériel spécifique à l'handicap.

PROJETS 2024 :

- Achat d'une voiture d'attelage spécifique aux personnes en fauteuil roulant pour pouvoir mener.
- Formation pour para-meneurs courant de l'année (environ 6 personnes).



- Formation de Equi-Andi pour Michel (formateur d'état).
- 3 journées découvertes du para attelage (mars 2024, mai 2024 et septembre 2024).
- Achat de Hector l'âne pour tracter la Randoline.
- 5 concours Para en Occitanie : Uzès (30), Le Garric (81), Sainte Marie La Mer (66), Caussade (82) et Rodez (12).

Vous pouvez nous soutenir en faisant un don (déduisez 66% de votre don sur vos impôts).

CONTACT

Eric au 06 09 82 83 04

Jean-Marie au 06 24 97 20 81

183 chemin de Saint-Pierre

attelage.passion.handicap.aph@gmail.com



LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL « LA RELÈVE »

UN AIR DE FÊTE... AVEC LA GUINGUETTE !

LA RELEVÉ
Lieu de vie et d'accueil

L'association la Relève héberge un Lieu de Vie et d'accueil pour 4 adolescents accompagnés par la Protection de l'Enfance.

L'année passée, les jeunes se sont donné la mission de créer un espace de rencontres, de culture et de convivialité dans leur Lieu de Vie, à la Revelle... C'était la naissance de la Guinguette.



Pour cela ils ont pensé le projet, déposé une demande de subvention, défendu l'initiative devant un jury de professionnels (dispositif TKT je Gère !) et ont aménagé une Guinguette sous le hangar et dans l'étable de la Revelle.

Forts de leurs ambitions, la Guinguette a vu le jour en mars dernier, d'abord pour l'inauguration d'une exposition photographique (créée aussi par les jeunes), puis en avril et juillet avec deux soirées festives mettant la musique à l'honneur.



La Guinguette est alors devenue un véritable outil pour les jeunes et au service du territoire avec un public nombreux et bienveillant.

Nous tenons à remercier tous les Saint-Juliennois pour leur implication et leur soutien à cette initiative riche de sens pour la Relève. Nous vous donnons rendez-vous au printemps prochain pour de nouvelles festivités.

Appel à participation : nous souhaitons que les jeunes s'investissent chaque année à une initiative locale en participant à un chantier sur le village. L'an dernier, ils ont débroussaillé le lavoir et participé à la collecte alimentaire de la Croix Rouge. Nous sommes donc ouverts à toute proposition de projet (débroussaillage, construction, projet solidaire...). N'hésitez pas à nous contacter...

CONTACT

Lucille MONTADAT et Yacine ALBAZZOU
Tél. 06 85 86 90 72 - 06 19 82 30 07
associationlareleve@gmail.com
www.lareleve81.fr

 **NAISSANCES**

Baptiste PUECH, né le 26 juin 2023 à Castres. Félicitations à Amélie et William PUECH.

Catalina CINQUET, née le 11 novembre 2023 à Lavaur. Félicitations à Nadège CHATILLON et Kévin CINQUET.

 **MARIAGE**

Alain CALVET et Marie MÉLANIE, le 28 janvier 2023.

Sébastien PUECH et Sandrine GAILLARD, le 17 juin 2023.

 **DÉCÈS**

Jean-Claude HOLMIERE, décédé le 5 janvier 2023 à l'âge de 79 ans.

Marie NOUVEL née LACROIX, décédée le 13 février 2023 à l'âge de 94 ans.

Yvette SANDRAL née BONAFE, décédée le 29 mars 2023 à l'âge de 97 ans.

Rosette PUECH née LÉGUEVAQUES, décédée le 16 août 2023 à l'âge de 77 ans.

Emma SOMPAYRAC née BÉZIAT, décédée le 24 août 2023 à l'âge de 89 ans.

Élise MASSOL née ROUTABOUL, décédée le 16 septembre 2023 à l'âge de 86 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés, seuls les éléments pour lesquels un consentement a été recueilli sont communiqués.

**NEWSLETTER****POUR ÊTRE INFORMÉ PAR EMAIL
DES ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE**
RETOURNEZ CE COUPON À LA MAIRIE

Nom Prénom

Email @

Informations relatives à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :

Les informations recueillies sur ce formulaire, conformément au Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et à la loi du 6 janvier 1978 Informatique et Libertés, sont enregistrées dans un fichier informatisé et papier par la Mairie de SAINT JULIEN DU PUY - 573 Route de La Bartelle - 81440 pour la création d'une newsletter par mail diffusée par la commune de SAINT JULIEN DU PUY. La base légale du traitement est le consentement donné par les personnes concernées. Les données recueillies à cette occasion ne seront pas transmises à des tiers.

Durée de conservation des données :

Les données sont conservées pendant la durée de conservation des données prévue par les circulaires et instructions afférentes.

Droits de la personne et consentement :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Le droit d'opposition au traitement des données d'état civil ne s'applique pas, dès lors que ces données sont recueillies conformément à des dispositions légales. Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site cnil.fr.

Ces droits peuvent être exercés à tout moment en vous adressant au Délégué à la Protection des Données de la ville de SAINT JULIEN DU PUY : dpd@maires81.asso.fr. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations pour leur publication sur le bulletin municipal pourra être retiré à tout moment.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.

Date / /

Signature